



Maison des Habitants

Centre social de Séné



2023-2024

**Un espace de vie, de rencontres et d'échanges,
Un équipement socioculturel, des services
et animations... **pour tous !****

Le mot de l'élue

« La Maison des Habitants a obtenu le renouvellement de son agrément centre social fin 2021 et déploie aujourd'hui de nouvelles actions dans le cadre de son projet social 2021/2024. Accompagnement à la scolarité, jardin partagé, insertion professionnelle, apprentissage du Français, 1^{ère} édition de la Fête des Habitants... L'arrivée dans l'équipe d'une assistante à la mobilisation Citoyenne a également permis la mise en œuvre des appels à projets citoyens, dont les premières réalisations verront prochainement le jour dans l'espace public.

Malgré les aléas rencontrés pour sa construction, le futur bâtiment de la Maison des Habitants devrait sortir de terre prochainement. Le cabinet d'architectes DEAR, les élus et les équipes, accompagnés d'habitants et usagers, préparent activement son arrivée. En attendant ce futur équipement, et puisqu'un collectif de logements doit voir le jour à l'emplacement actuel de la Maison des Habitants au 4 allée Marion du Faouët, celle-ci va déménager avec ses modulaires à proximité du collège Cousteau le temps de la construction. »

Isabelle Dupas, adjointe en charge des solidarités.

La Maison des Habitants... c'est quoi ?

► C'est un **centre social** agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné. Il propose des services et activités dans les domaines du social, de l'accompagnement à la solarité, de la culture et des loisirs.

► C'est un lieu d'**accueil**, de **rencontres**, d'**information** et d'**initiatives** ouvert à tous.

► Un **programme mensuel** d'**animations collectives** y



est porté et élaboré par les habitants bénévoles et l'équipe du centre social, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs.

► Le centre social est un **espace de solidarité et de citoyenneté pour la participation et l'expression de tous**. Il lutte contre l'exclusion, œuvre pour créer du lien entre les habitants et les encourage à porter des projets.

Pour qui ?

► Pour tous les habitants du territoire, quels que soient leur origine, leur statut, leur âge.



L'accueil

► L'équipe est à votre écoute !

Yann Pothier, directeur, **Anne Guyonvarch**, animatrice à la mobilisation citoyenne, **Frédérique Guédo**, chargée d'accueil social, et **Renaud Brevet**, référent familles, vous renseignent sur les services proposés par le centre social, le fonctionnement du lieu, le programme d'animations et les projets.

► A disposition sur place, **de l'actualité locale et de la documentation** sur différents services et thématiques de la vie quotidienne ou familiale.

► **Un poste informatique avec un accès à internet** : « Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques ».

Les services

Le centre social propose...

- Un **relais vers les partenaires et les acteurs locaux** : « La Maison des Habitants travaille avec l'ensemble des services de la collectivité pour mettre en place de nouvelles actions : le CCAS, le service Culture-Patrimoine, la médiathèque ou encore la direction petite enfance-Enfance-Jeunesse-Vie scolaire Enfance-Jeunesse.
- Des **informations sur la vie quotidienne** : pour toutes vos questions (budget, accès aux droits, loisirs et vacances...), Renaud Brevet, référent Familles, est à votre écoute en toute confidentialité (sur RDV).
- Un **espace Emploi-Formation tous les lundis de 14h à 17h** (sur RDV), pour des informations sur vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.
- Un **temps d'accueil après l'école autour de l'aide aux devoirs et de l'ouverture culturelle**. Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) s'adresse aux enfants de primaire et collège (horaires et jours selon l'âge de l'enfant). Renseignements et inscriptions auprès du référent famille. Gratuit.

Les services

Le centre social accueille...

- Une **permanence d'une assistante sociale du Département tous les lundis de 14h à 17h**, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.
- Une **permanence de Néo Emploi 56** : un chargé d'insertion professionnelle est présent **chaque 2^e lundi du mois de 9h à 12h** (sur RDV), pour donner gratuitement de l'information sur leurs droits aux personnes en parcours d'insertion professionnelle et les accompagner dans leurs démarches et recherche d'emploi.
- Une **permanence de l'UFC-Que Choisir** : un bénévole de l'association est présent **tous les vendredis de 11h à 12h** (sauf vacances scolaires) pour de l'information gratuite.
- Des **cours de français** dispensés par le «Centre de Langue, d'Études et d'Action Sociale» (C.L.E.A.S) aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion. Sur inscription auprès du C.L.E.A.S au 02 97 47 44 47 – cleas.vannes@gmail.com



Un programme d'activités pour tous !

Des activités régulières rythment le planning du centre social :

► **Café Bavard**

Un mardi matin sur deux de 9h30 à 11h, un temps convivial et de rencontre entre habitants autour d'un café. C'est un moment privilégié de rencontre entre les habitants et l'équipe du centre social pour construire ensemble le programme mensuel des activités à venir. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos interrogations. « Le centre social fournit le thé et le café, chacun peut apporter une spécialité à faire découvrir aux autres ! ».



► Ateliers **Couture ou tricot**, un mardi sur deux et un mercredi par mois de 14h à 16h.

► Ateliers **informatique**, deux mercredis par mois de 10h à 11h30.
Apportez vos questions, nous trouverons la solution ensemble !

► Ateliers autour du **chant**, tous les vendredis de 14h30 à 16h30.

Un programme d'activités pour tous !



► *Balades & randonnées*

Pratiquez une activité physique douce tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée **un vendredi sur deux en fonction de la saison.**

► Atelier *jardin partagé* : un terrain d'expérimentation et de pratique du jardinage éco-responsable ouvert à tous ! **De mars à octobre, le mercredi de 9h30 à 11h, et un samedi matin sur deux de 9h30 à 11h.**



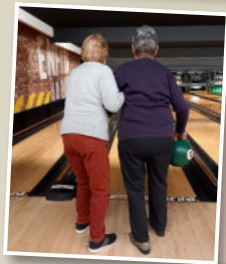
► **Ateliers Cuisine** «fait maison» : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, **un vendredi sur deux de 9h45 à 14h.**

► **Ateliers Tandem** avec l'IME du Bois de Lisa : un jeune et un adulte concoctent ensemble un des plats du menu et partagent un repas convivial. **Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.**

► Assistez à des répétitions de spectacles et ateliers avec le **centre culturel Grain de Sel.**

► Le centre social participe à la vie de la commune en s'associant avec habitants et associations locales pour organiser manifestations et événements festifs !

**Nocturnes estivales, animations mobilité, actions écocitoyennes,
Fête des Habitants, arbre de Noël, Journée des associations...**



Un programme spécifique et des activités adaptées sont proposées au public senior, aux personnes seules et isolées : Sorties ciné/débats, cafés-thématiques, ateliers de préventions, temps conviviaux, ateliers « remise en selle » et pratique du vélo, ateliers de gym douce et relaxation... Certaines activités sont partagées avec les aînés de la résidence autonomie de Penhoët.

À noter : les plannings d'activités pourraient évoluer en 2024 lors de l'emménagement de l'équipe dans ses nouveaux locaux route de Nantes.

Un programme d'activités pour les familles

- Des **ateliers créatifs, du jardinage, de la relaxation parents-enfants** : le mercredi (matin ou après-midi) et un samedi matin sur deux en fonction du programme mensuel, partagez un moment privilégié en famille autour de la réalisation d'objets de loisirs créatifs, d'une pratique artistique ou d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Des **sorties organisées** : pendant les vacances scolaires, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, assistez à des spectacles...
- **Jeux de société, expos, concours photos...** Apportez vos idées pour enrichir ce programme !

En 2023, la « **Commission Famille** » s'est créée autour d'un petit groupe de parents pour échanger avec le référent Familles sur leur organisation familiale et leur rôle de parent. Cette commission a aussi vocation à prendre en compte leurs attentes, les réalités du quotidien des familles, en particulier celles avec des parents isolés, pour construire avec elles des projets de sortie, de week-end ou encore en accompagner certaines dans un projet de 1^{er} départ en vacances en famille.

★ Fête des Habitants ★

La Maison des Habitants participe à l'animation du quartier Cœur de Poulfanc, au nord de la commune. En 2022, elle y a créé la Fête des Habitants, organisée depuis chaque printemps avec des habitants, pour les habitants. Ce moment convivial, familial et festif s'adresse à petits et grands. Sa préparation débute dès l'automne et fédère habitants, écoles et structures médico-sociales et d'insertion.

► **Construisons ensemble l'édition 2024 !**



Quoi de neuf en 2023-2024 ?

Cette nouvelle saison sera marquée par la livraison courant 2024 du nouvel équipement dédié au centre social, dans le quartier Cœur de Pouffanc.

→ L'équipe propose aux habitants de s'impliquer dans l'aménagement et la décoration du nouveau lieu. Elle organisera par exemple des ateliers participatifs pour la création de mobilier et bacs pour la serre qui prendra place à l'étage du bâtiment. Elle invitera également les habitants à préparer avec elle les festivités pour inaugurer comme il se doit ce nouvel équipement destiné à accueillir Sinagotes et Sinagots.



20
TERRE
DE JEUX
24

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques, la ville de Séné a été labellisée « Terre de jeux » par le Comité Paris 2024. A ce titre, la Maison des Habitants proposera différents rendez-vous en partenariat avec les services animation, culture et enfance-jeunesse de la commune. L'objectif est de célébrer ensemble les Jeux Olympiques et Paralympiques, transmettre leurs valeurs et remettre du sport dans le quotidien des citoyens.

Vous avez le pouvoir d'agir !

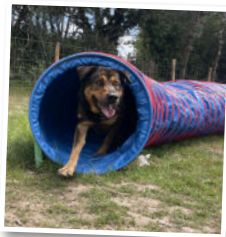
Activez votre pouvoir de citoyen...

...En proposant vos initiatives sinagotes !

Anne Guyonvarch coordonne et accompagne différentes initiatives sur la commune :

→ Le dispositif des « **Appels à Projets Citoyens** » pour l'aide au montage de projets d'intérêt collectif. Un appel à projets est lancé chaque année du 1^{er} septembre au 15 octobre. Après analyse et sélection des projets recevables, ceux-ci sont soumis au vote des habitants au mois de janvier suivant. Les projets retenus sont ensuite réalisés dès que possible.

→ L'organisation d'évènements et d'actions de sensibilisation autour de la transition écologique.



...En prenant part au projet de la Maison des Habitants !

Le centre social met en place des groupes-projets thématiques : groupes « Jardin partagé » et « Fête des Habitants », commissions « Accueil », « Organisation et fonctionnement », « Famille ».

→ Intégrez ces groupes-projets et faites part de vos points de vue pour participer activement au projet du centre social et au développement du lien entre les habitants.



...En vous impliquant dans les différents groupes de réflexion régionaux de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne :

- Transition écologique et citoyenneté
- Co-éducation et accompagnement scolaire
- Le développement du Pouvoir d'Agir
- Les centres sociaux en gestion collective
- Vieillir en citoyen

Échangeons avec les autres centres sociaux du réseau pour s'inspirer d'exemples et enrichir la réflexion locale !

Grilles tarifaires

Une adhésion annuelle et une participation pour certaines activités

Conformément au règlement de la Maison des Habitants, les usagers versent :

- Une adhésion annuelle « **Famille** » par foyer fiscal* en fonction du quotient familial ;
- Une participation financière par personne pour certaines activités et événements ponctuels et/ou cycliques (sorties avec ou sans droit d'entrée, activités avec intervenant rémunéré, etc.).

*Elle donne accès à l'ensemble des activités proposées sans intervenant extérieur rémunéré.

Adhésion annuelle Famille		
Quotient familial CAF		A Forfait annuel « foyer » du 1 ^{er} septembre 2022 au 31 août 2023
≤ à 600 €	n° : 1	10 €
De 601€ à 790€	n° : 2	11 €
de 791€ à 1020€	n° : 3	12 €
De 1021€ à 1210€	n° : 4	13 €
De 1211€ à 1440€	n° : 5	15 €
De 1441€ à 1610€	n° : 6	17 €
≥ à 1611 €	n° : 7	20 €
Extérieur	n° : 8	30 €

Tarif A1 : 10 €
Forfait annuel
spécifique pour le
bénévole impliqué
dans une ou plusieurs
activités et ayant
signé une convention
d'engagement
réciproque
avec le CCAS.

Tarifs activités / événements ponctuels et/ou cycliques

Tarifs sortie extérieure / personne*				
Quotient familial CAF		B	C	D
		D < 50 km A/R	50 > D > 100 km A/R	D > 100 km A/R
≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	0,50 €	1,00 €	1,50 €
De 601 € à 1020 €	n° : 2	1,00 €	1,50 €	2,00 €
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	1,50 €	2,00 €	3,00 €
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	3,00 €	4,00 €	5,00 €



*Possibilité de se joindre au groupe par ses propres moyens sur certaines sorties extérieures.

Droits d'entrée / Activité avec intervenant extérieur / personne*			
Quotient familial CAF		E	F
≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	1,00 €	Gratuité pour les moins de 3 ans
De 601 € à 1020 €	n° : 2	2,00 €	
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	3,00 €	
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	4,00 €	

Lorsque la Maison des Habitants fait appel à un prestataire extérieur rémunéré pour animer une activité, un atelier, il est proposé qu'une participation financière par demi-journée d'activité soit demandée.

*Lors des sorties où il faut s'acquitter d'un droit d'entrée (musée, parc à thème), ce dernier vient s'ajouter au tarif ci-dessus.

➤ En cas de désistement moins d'un jour ouvrable avant une sortie ou un atelier, le remboursement de la participation versée ne sera possible que dans les cas suivants : maladie avec présentation d'un certificat médical, décès dans la famille.

MAISON DES HABITANTS CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ

Quartier Saint-Laurent*

56860 Séné

02 97 66 17 78

maisondeshabitants@sene.bzh

HORAIRES :

Du lundi au vendredi,
9h-12h et 13h30-17h30.

Fermé le lundi matin.

Ateliers et sorties sur inscription

(nombre de places limité).

► L'actualité du centre social
et le programme mensuel des
animations sur www.sene.bzh.



Nous sommes sur Facebook !



*Courant 2024, l'équipe du centre social
emménagera dans ses nouveaux locaux, esplanade
Gisèle Halimi, dans le quartier Cœur de Poullanc.

